



FICHE D'INSCRIPTION

ÉCOLE DE DANSE DU BALLET DÉSAXÉ

SAISON 2023-2024

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

NOMS ET PRÉNOMS DES PARENTS :

DATE DE NAISSANCE DE L'ÉLÈVE :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONES :

MAILS :

.....

COURS CHOISI(S) :

PAIEMENT

ABONNEMENT ANNUEL (ordre : Le Ballet Désaxé)

CHÈQUE 1 : / MOIS D'ENCAISSEMENT :

CHÈQUE 2 : / MOIS D'ENCAISSEMENT :

CHÈQUE 3 : / MOIS D'ENCAISSEMENT :

CARTE DE 10 COURS (POUR LES + DE 18 ANS)

1ÈRE CARTE : 140 EUROS / MOIS D'ENCAISSEMENT :

2ÈME CARTE : 120 EUROS / MOIS D'ENCAISSEMENT :

3ÈME CARTE : 120 EUROS / MOIS D'ENCAISSEMENT :

RÉDUCTION (-10% SUR LA TOTALITÉ POUR LES ÉTUDIANTS DE PLUS DE 18 ANS, DÉTENTEURS DU RSA, SI 2 COURS PRIS PAR SEMAINE PAR LE MÊME

ÉLÈVE, POUR LES FRATRIES, PARENTS/ENFANTS) = OUI / NON

AUTRE SYSTÈME DE PAIEMENT virements
préciser les dates de paiement :

TARIFS ABONNEMENT ANNUEL (35 COURS DANS L'ANNÉE)

45 min : 200 euros

1h : 250 euros

1h15 : 300 euros

1h30 : 350 euros

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UN ÉLÈVE

Je soussigné(e).....

Autorise l'Association Le Ballet Désaxé à utiliser les images réalisées par Le Ballet Désaxé et/ou ses collaborateurs.

La présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé dans le respect de la personne.

Sur les supports suivants : internet, télévision, supports de communication du Ballet Désaxé (flyers, affiches..)

Pour le type de communication suivant : vidéos, photos

Pour le monde entier et pour la durée prévue par la législation.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Date et Signature :

CERTIFICAT MÉDICAL EXIGÉ PAR L'ÉTAT

(pas d'urgence mais nous sommes dans l'obligation de vous demander et de réceptionner un certificat médical de non contre-indication à la danse pour chaque adhérent de l'association. Nous savons qu'il n'est pas toujours évident d'en récupérer un, surtout en ce début d'année, où les médecins sont très occupés pour cette même raison mais si vous pouviez nous le ramener dès que possible ce serait fantastique :) merci !)

En attendant, veuillez s'il vous plait, remplir cette décharge :

Je soussigné(e) Mr ou Mme.....atteste que **je suis ou mon enfant est** (entourée le bon sujet) en bonne santé et que mon/son état est compatible avec la pratique des activités de l'association Le Ballet Désaxé, de ce fait, je déclare dégager de toute responsabilité l'association Le Ballet Désaxé en cas d'incident de toute nature que ce soit.

Date et signature de la personne concernée :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE DE DANSE DU BALLET DÉSAXÉ SAISON 2022-2023

Toute inscription à l'**École de danse du Ballet Désaxé** vaut acceptation du règlement intérieur.

Les cours seront dispensés du 11 septembre 2023 au 1er juillet 2024, hors vacances scolaires et jours fériés.

CONSIGNES PENDANT LES COURS

Pendant toute la durée de leur présence aux seins de la Masa, du Club de Squash et/ou de Fonact, il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'être les plus **silencieux** possible, de ne pas courir et de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène applicables à l'ensemble des locaux et sur l'ensemble de la propriété. **Il est formellement interdit de se garer devant le portail du Centre de Squash pour des raisons de sécurité.**

Les téléphones portables doivent être en mode silencieux pendant la durée de présence dans la salle de danse. Les élèves doivent se présenter vêtus d'une tenue adéquate pour la danse avec les cheveux attachés et adopter un comportement respectueux.

L'accès aux vestiaires et à la salle est exclusivement réservé aux élèves, aux professeurs et aux parents d'élèves. **En cas de perte ou de vol, l'association « Le Ballet Désaxé » ne pourra être tenue responsable.**

PAIEMENT

- Les cartes de 10 cours sont accessibles aux élèves de plus de 18 ans.

- La réduction de 10 % est valable pour les demandeurs d'emplois, rsa, étudiants de moins de 26 ans sous présentation d'un justificatif valable, ainsi que pour les élèves prenant plus de 2 cours par semaine et pour les élèves ayant leur soeur ou frère, parents inscrits aux cours de danse de notre école.

- Tout année entamée est dû dans son intégralité sauf en cas de maladie grave, déménagement à plus de 30 km, raisons professionnelles suite à la présentation d'un justificatif valable.

L'association s'accordera le droit de refuser tout élève n'ayant pas acquitté ses cours ou ne respectant pas les consignes citées dans ce règlement.

PRÉSENCES ET ABSENCES

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Pour d'évidentes raisons sanitaires, en cas de maladie contagieuse, les élèves sont invités à ne pas assister aux cours. En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, les parents et les élèves seront prévenus par mail ou par téléphone dans les plus brefs délais. Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer avant de laisser l'élève seul que les cours ont bien lieu.

LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

L'École de danse du Ballet Désaxé organise un spectacle au Théâtre de Fontainebleau les samedi et dimanche 15 et 16 Juin 2024 avec deux répétitions générales qui auront lieu les mercredis 12 juin et dimanche 9 juin 2024. La participation au spectacle est vivement conseillée mais non obligatoire.

Durant l'année, le professeur peut proposer aux élèves de participer à différentes manifestations artistiques (concours de danse, rencontres chorégraphiques...). Les élèves souhaitant passer le bac danse, l'EAT ou des épreuves en concours de danse peuvent réserver des cours personnels auprès du professeur.

MANQUEMENT AU PRÉSENT RÈGLEMENT

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Date et Signature (précédée de la mention « lu et approuvé) :

